

## Devenir membre de l'association Première ligne

### Être membre c'est soutenir :

- La défense des personnes usagères de drogues
- L'engagement pour une politique des drogues ouverte et novatrice proposant des alternatives à la guerre contre la drogue
- La solidarité et l'engagement contre l'exclusion sociale des personnes en situation de fragilité
- Des nouveaux projets en matière de réduction des risques liés à l'usage de drogues
- Une équipe de professionnel·le·s motivé·e·s

### Cela vous permet :

- De recevoir des informations régulières sur les projets développés et avoir la possibilité de participer à des débats ou forums de discussions
- D'être invité·e à l'Assemblée générale annuelle et de prendre part aux orientations de l'association et de ses dispositifs
- De contribuer à la reconnaissance de l'association par votre qualité de membre et le versement de votre cotisation annuelle (50.- personne physique / 100.- personne morale)

## Formulaire d'adhésion

Nom et Prénom : \_\_\_\_\_

Institution (membre inst.) : \_\_\_\_\_

Rue : \_\_\_\_\_ N° \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

### Coordonnées bancaires :

BCGE  
CH46 0078 8000 K327 9090 7  
Première ligne  
Rue de la Pépinière, 6  
1201 Genève



### Formulaire et preuve de paiement à retourner à l'adresse suivante :

6, rue de la Pépinière – 1201 Genève  
+ 41 22 748 28 78 / [info@premiereligne.ch](mailto:info@premiereligne.ch)